

# « Surprenante », « malavisée »... Le patron de Telegram dénonce sa mise en examen

Pour la première fois depuis son arrestation en France, Pavel Durov livre sa version des faits. Il juge inappropriée sa mise en examen en raison de la publication de contenus illégaux sur son application.



Pavel Durov estime que la France aurait dû contacter son entreprise pour transmettre ses plaintes au lieu de l'arrêter personnellement. (Mourad Allili/SIPA)

Par **Les Echos**, **Valérie de Senneville**

Publié le 6 sept. 2024 à 06:42 | Mis à jour le 8 sept. 2024 à 16:19

Pavel Durov a enfin pris la parole, et teste un système de défense. Le fondateur et patron de la messagerie Telegram s'est exprimé pour la première fois depuis **son arrestation** et sa mise en examen par la France, mercredi 28 août. Dans un long message posté jeudi soir sur son application, il affirme trouver « surprenant » d'être tenu responsable du contenu publié par d'autres personnes et d'être personnellement arrêté pour cela.

« Si un pays est mécontent d'un service sur Internet, la pratique établie est d'ouvrir une action en justice contre le service lui-même », écrit-il. « Utiliser des lois datant de l'ère

pré-smartphone pour accuser un PDG de crimes commis par des tiers sur la plateforme qu'il gère est une approche malavisée », tacle le milliardaire de 39 ans. Oubliant que c'est une loi de 2023, via l'article 323-3-2 du Code pénal modifié en mai 2024, qui a justement permis d'appréhender la « complicité d'administration d'une plateforme en ligne pour permettre une transaction illicite », pour lequel, entre autres, il est mis en examen.

## **Affirmations « fausses »**

L'entrepreneur d'origine russe dénonce également les affirmations selon lesquelles « Telegram est une sorte de paradis anarchique », les qualifiant d'« absolument fausses ». « Nous supprimons des millions de messages et de chaînes nuisibles chaque jour », insiste-t-il.

Publicité

Pavel Durov réfute par ailleurs les accusations de la France selon lesquelles Paris n'a pas reçu de réponses de Telegram à ses demandes. Il affirme ainsi qu'il avait personnellement aidé les autorités françaises à « établir une ligne d'assistance téléphonique avec Telegram pour faire face à la menace terroriste en France ». Une ligne que les autorités françaises auraient pu utiliser pour contacter le représentant de Telegram dans l'Union européenne, selon lui.

### **LIRE AUSSI :**

- **DECRYPTAGE - Telegram : les armes de la justice française contre Pavel Durov**
- **DECRYPTAGE - Les 5 questions que pose l'affaire Telegram**

La procureure de Paris, Laure Beccau, avait toutefois déjà répondu à ces arguments lors de l'arrestation du patron de Telegram, expliquant que la plateforme « [apparaissait] dans de multiples dossiers portant sur différentes infractions (pédocriminalité, trafics, haine en ligne) » et affichait une « quasi-totale absence de réponse aux réquisitions judiciaires ». D'après la magistrate, « consultés, d'autres services d'enquête et parquets français ainsi que divers partenaires au sein d'Eurojust, notamment belges, ont partagé le même constat ».

## « Nous serions prêts à quitter ce pays »

Des affirmations que Pavel Durov ne peut ignorer et qui le poussent à adopter un ton plus conciliant à la fin de son message. Celui-ci reconnaît que la forte hausse du nombre d'utilisateurs de Telegram - qu'il évalue à 950 millions dans le monde - a généré une situation ayant « permis aux criminels d'abuser plus facilement de notre plateforme ».

« C'est pourquoi je me suis fixé comme objectif personnel de veiller à ce que nous améliorions considérablement les choses à cet égard », a-t-il déclaré, ajoutant que cette question était analysée « en interne » et que de plus amples détails seraient communiqués à l'avenir. En d'autres termes : il y a peut-être eu des dérapages, mais, promis, il n'y en aura plus. Pas sûr que la justice française se contente de ces promesses pour alléger les poursuites.

### LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE - Telegram : l'arrestation de Pavel Durov, un avertissement pour Elon Musk**

Si Pavel Durov espère que « les événements du mois d'août permettront à Telegram, et au secteur des réseaux sociaux dans son ensemble, de devenir plus sûrs et plus forts », il n'hésite pas non plus à brandir la menace : si le réseau social ne parvient pas à s'entendre avec les régulateurs locaux sur le « bon équilibre entre la vie privée et la sécurité », alors il se dit « prêt à quitter le pays », ne faisant sans doute pas bouger un cil au parquet de Paris.

## Aperçu dans les rues de Paris

Interpellé par la police le 24 août à l'aéroport du Bourget, Pavel Durov, qui possède des passeports russe, français et émirati, a passé quatre jours en garde à vue avant d'être

mis en examen, et placé sous un sévère contrôle judiciaire, qui prévoit une caution de 5 millions d'euros et l'oblige à pointer deux fois par semaine au commissariat.

## **VIDEO. Qui est Pavel Durov, le sulfureux patron de Telegram ?**



Publicité

Ces derniers jours, il a été vu en train de déambuler dans les rues de Paris, accompagné d'un garde du corps et de sa compagne, Yulia Vavilova, coach en cryptomonnaies, photos à l'appui dans « Paris Match ». Le couple serait actuellement en quête d'un pied-à-terre dans la capitale, alors que le fondateur de Telegram a l'interdiction de quitter le territoire au moins jusqu'en mars.

L'homme d'affaires a, depuis, reçu le soutien de plusieurs personnalités, dont le lanceur d'alerte américain établi en Russie Edward Snowden, ainsi qu'Elon Musk. Moscou a averti que ces poursuites contre un « citoyen russe » ne devaient pas « se transformer en persécution politique ».

## THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Réseaux sociaux

Elon Musk

Russie

Paris